

« La victoire du bon sens »

La révision du projet municipal est plutôt bien accueillie par les élus. Pour Thierry Millet « le maire a plié ». Les Verts sont satisfaits, les communistes inquiets .



La Maison Carrée sera réhabilitée mais on renonce au projet d'extension. (archives o. d.)

Thierry Millet jubile. Le projet revu et corrigé à la baisse du conservatoire à la Maison Carrée, vient d'être présenté par Michel Sainte-Marie (voir « Sud Ouest » du 22 juin) : la bâtisse classée sera réhabilitée mais on renonce à la construction enterrée jusqu'à l'avenue François-Mitterrand. Des salles de musique vont être déplacées dans des logements de fonction de l'école du Parc. Résultat, la note passe de 16 à 4,5 millions d'euros : « Le maire a plié », exulte l'élus d'opposition. « C'est la victoire du bon sens ! », insiste le leader du groupe Agir pour Mérignac qui affirme avoir été le seul à ferrailer depuis le début contre ce projet « pharaonique ». « Il serait souhaitable que l'argent dégagé aille au sport, à l'éducation, à la petite enfance, aux personnes âgées et à la lutte contre les discriminations. »

« Plus d'un million gaspillé »

Et les reproches fleurissent : « Il n'y a pas eu de concertation alors que nous demandions de ne pas centraliser le projet sur une construction mais de l'éclater sur plusieurs sites. Des salles vont être créées en centre-ville, mais profiteront uniquement à des gens qui sont sur le trajet du tram. Et on a déjà gaspillé plus d'un million d'euros pour ce qui est une lubie. Quand on écoute l'opposition, on peut trouver des solutions. »

Vincent Cœurderoy, chef du groupe UMP Ensemble pour Mérignac, est aussi satisfait : « C'est une décision raisonnable qui aurait pu être imaginée plus tôt ! Au-delà des aspects financiers liés à la baisse des aides de l'État et des crédits, il semble que l'extension de

la construction posait des difficultés techniques à cause des faiblesses des structures de la Maison Carrée. Tout cela aurait généré un coût allant au-delà des 16 millions ».

Les Verts satisfaits

Au sein de la majorité municipale, le commentaire est plus soft. Le Vert Gérard Chausset évoque « une bonne et sage décision ».

Lancé dans l'euphorie du succès de la médiathèque, le dossier se confrontait, au fil du temps, à des problèmes. « D'environnement d'abord car la spécificité d'un monument classé ajoutait des contraintes fortes et un coût alourdi. De voisinage ensuite car la cession d'une partie du parking des résidents des Conviviales, restait compliquée à résoudre. De financement enfin, en raison d'un contexte peu porteur pour les collectivités locales. »

L' élu rappelle qu'en septembre 2012, son groupe avait proposé de scinder le projet en deux. « Aujourd'hui, on maintient la réhabilitation de la Maison Carrée, on rénove des logements de fonction, pour douze salles de musique, et des locaux du centre de loisirs d'Arlac qui vont accueillir des salles de danse. L'offre est ainsi équilibrée sur le centre et la ville. »

Gérard Chausset se félicite de l'économie réalisée qui pourrait permettre d'affecter des sommes à la reconstruction, ou rénovation, du stade nautique ou d'écoles.

Les communistes craintifs

Dans les rangs du Parti communiste, l'heure est aux regrets : « Dommage que cela ne se passe pas comme prévu car le sujet était au cœur de la campagne des municipales et nous avons voté le budget », remarque Joël Girard.

« C'est bien que l'on rénove la Maison Carrée et d'autres locaux. Mais on craint que la culture ne pâtisse de ces réductions de moyens. L'État a besoin de faire des économies mais ne pourrait-on pas trouver des ressources ailleurs ? En taxant les produits financiers par exemple... »